

Demande de retrait de la cote des actions Alcatel-Lucent d'Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles et Six Swiss Exchange

Paris, le 9 janvier 2009 - Alcatel-Lucent (Euronext Paris et NYSE: ALU) annonce aujourd'hui avoir déposé une demande de retrait de la cote de ses actions ordinaires d'Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles et Six Swiss Exchange.

Le 11 décembre 2008, le Conseil d'administration d'Alcatel-Lucent (la « Société ») avait approuvé le retrait de la cote des actions ordinaires Alcatel-Lucent de ces trois places.

Cette décision tient compte des faibles volumes de transactions des actions d'Alcatel-Lucent sur Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles et Six Swiss Exchange ces dernières années, par rapport au volume total des transactions constaté au niveau mondial. Le Conseil d'administration a constaté que les coûts engendrés par le maintien de la cotation aux Pays Bas, en Belgique et en Suisse sont disproportionnés par rapport au bénéfice obtenu pour la Société et ses actionnaires. Enfin, il est précisé que l'impact d'un tel retrait de la cote des actions Alcatel-Lucent sur les investisseurs devrait être mineur compte tenu de l'accès à d'autres places importantes telles qu'Euronext Paris, le New York Stock Exchange (NYSE) et le London Stock Exchange, sur lesquelles les actions de la Société sont cotées.

Sous réserve de la décision d'Euronext Amsterdam et d'Euronext Bruxelles, le retrait de la cote devrait être réalisé d'ici la fin du mois de février 2009. Sous réserve de la décision du Six Swiss Exchange, le retrait de la cote devrait être réalisé d'ici mai 2009.

Le retrait de la cote n'aura aucun impact sur les activités commerciales d'Alcatel-Lucent dans ces pays.

A propos d'Alcatel-Lucent

Alcatel-Lucent (Euronext Paris et NYSE: ALU) est le partenaire privilégié des fournisseurs de services, des entreprises et des administrations du monde entier, leur offrant des services voix, données et vidéo pour leurs propres utilisateurs et clients. Leader dans les réseaux haut débit fixes, mobiles et convergés, les technologies IP, les applications et les services, Alcatel-Lucent s'appuie sur l'expertise technique et scientifique unique des Bell Labs, une des plus grandes organisations de recherche de l'industrie des communications. Avec une présence dans 130 pays, et l'équipe de service la plus expérimentée de l'industrie, Alcatel-Lucent est un partenaire local avec une dimension internationale. Alcatel-Lucent qui a réalisé des revenus de 17,8 milliards d'euros en 2007, est une société de droit français, avec son siège social à Paris. Pour plus d'informations, visitez le site d'Alcatel-Lucent à l'adresse <http://www.alcatel-lucent.com>

Contacts Presse Alcatel-Lucent

Régine Coqueran
Stéphane Lapeyrade

Tel : +33 (0)1 40 76 49 24 regine.coqueran@alcatel-lucent.com
Tel : +33 (0)1 40 76 12 74 stephane.lapeyrade@alcatel-lucent.com

Relations avec les investisseurs Alcatel-Lucent

Rémi Thomas
Tom Bevilacqua
Tony Lucido
Don Sweeney

Tel: + 33 (0)1 40 76 50 61 remi.thomas@alcatel-lucent.com
Tel: + 1 908-582-7998 bevilacqua@alcatel-lucent.com
Tel: + 33 (0)1 40 76 49 80 alucido@alcatel-lucent.com
Tel: + 1 908 582 6153 dsweeney@alcatel-lucent.com